



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 novembre 2017

sous la Présidence de Madame Lena Lio

**Préavis N° 22-2017 Crédits supplémentaires au budget communal de
l'exercice 2017, 2ème série
Crédit demandé CHF 801'000.00**

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°22-2017 du 4 octobre 2017,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2017, 2ème série, tel que présenté dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 801'000.00.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Lena LIO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 27 décembre 2017